

« L'expression des groupes politiques est libre, dans les limites imposées par la loi et la jurisprudence. Les textes sont donc de l'entière responsabilité de leurs auteurs. »

### FERNEY-VOLTAIRE VALEURS COMMUNES

#### Quitter le Sivom de l'est gessien ? Ou le dissoudre ?

S'il y a bien un sujet politique qui mérite un traitement spécifique, c'est le choix de quitter le Sivom de l'est gessien. Cette décision mûrement réfléchie se nourrit de plusieurs explications.

Premièrement, l'échec des mutualisations est avéré, comme l'attestent les revers subis pour le centre nautique et le conservatoire, où les deux autres communes n'ont pas été en mesure de se projeter, même si leur population utilise fréquemment ces équipements. Pire, le rejet de tout projet de fusion des communes pour bâtir la deuxième ville de l'Ain a été un signal funeste révélant un profond manque d'ambition et de vision pour le futur.

Deuxièmement, les communes voisines se sont fortement développées et Ferney-Voltaire n'est plus la « ville centre » qu'elle fut de 1967 à la fin des années quatre-vingt. Prévessin-Moëns compte près de 9 000 habitants et Ornex approche les 5 000, ce qui modifie les attentes.

Troisièmement, une logique de guichet s'est imposée au fur à mesure ; chaque fois Ferney-Voltaire payait plus de 44 % pour une réalisation. Et pire encore, le financement du Sivom ne repose que sur la section de fonctionnement et jamais sur celle de l'investissement, ce qui amoindrit année après année les finances de la commune.

Dernièrement, il était nécessaire de défendre un traitement équitable pour les Ferneyiens, que ce soit au sein de l'école intercommunale Jean de La Fontaine, ou pour les clubs de sport, alors que la clé de répartition des subventions n'était pas équitable.

Conséquemment, nous avons fait le choix de quitter le Sivom de l'est gessien et, par la suite, les deux autres communes ont acté la dissolution comprenant l'intérêt de conventions bilatérales ciblées d'investissement et de coopération.

### FERNEY EN GRAND

Jean-Loup Kastler

#### Législatives : Quel bilan ?

Les accords fiscaux qui régissent nos relations avec le canton de Genève sont très favorables à ce dernier. Ils sont dérogatoires à ceux qui nous relient à la Suisse et selon lesquels la France prélève l'impôt sur le revenu des frontaliers et en reverse le tiers à la Confédération. Ici, c'est Genève qui prélève l'impôt et en reverse un tiers à la France.

Cette situation explique que Paris refuse de financer intégralement un hôpital pour notre territoire. Seuls 40 % des actifs travaillent en France et y payent leur impôt sur le revenu. Fort de ce constat, nous avons proposé l'idée d'un hôpital public transfrontalier dont 40 % seraient financés par la France et les 60 % restant par Genève.

Cette solution permettrait le financement d'un hôpital public accessible à tous sans alourdir l'impôt des frontaliers. Les candidats NUPES aux élections législatives ayant refusé de la reprendre, j'ai décidé de présenter ma candidature afin que l'hôpital transfrontalier ne sorte pas des débats. 6 % des Gessiens ont voté en faveur de cette proposition au 1er tour. Il aurait dès lors été logique que les candidats NUPES Christian Jolie et Céline Carle la reprennent au 2d. Ces derniers ont de nouveau refusé en expliquant qu'ils préféreraient s'adresser aux « fâchés pas fachos ».

Interrogés dans l'entre-deux-tours sur leur programme fiscal, ils ont répondu qu'ils étaient favorables à la double imposition des frontaliers afin de permettre le financement d'un « hôpital de plein exercice » sans recours à aucune aide genevoise. Nous avons contesté ce projet qui appauvrirait de nombreuses familles gessiennes sans donner à l'Etat les moyens de financer un hôpital. Cette proposition a abouti sans surprise à un naufrage électoral de la NUPES au 2d tour qui n'a obtenu que 36 % des voix en Pays de Gex. A contrario, la NUPES a profité d'un report intégral des voix du RN dans le canton de Belley.

Nous avons soutenu jusqu'au bout l'union de la gauche mais elle ne peut se faire en montant nos concitoyens les uns contre les autres.

### LA FORCE DE L'UNION

Christian Landreau

#### Monsieur Daniel Raphoz, ou le pouvoir de la pertinence dépassé par la compréhension des choses municipales

A Ferney-Voltaire « **tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil** ». Sous la haute autorité de Monsieur le Maire, le bien nommé Daniel Raphoz, le Conseil Municipal est le paragon de vertu. Il sert vraisemblablement de modèle aux autres communes du pays de Gex, à moins qu'il s'en inspire ?

Monsieur le Maire s'est fait voter les pleins pouvoirs (Le fameux « 49.3 territorial ») dont il use et abuse, en toute discrétion. Le règlement intérieur n'est pas respecté. Le Code Général des Collectivités Territoriales est ignoré. Les délibérations prises en assemblée peuvent être considérées juridiquement comme caduques. **Tout va bien, inspirez !**

Le Directeur Général des Services s'affranchit lui-même des délibérations. Il s'octroie des libertés sans autorisation. Les agents communaux agissent en leurs âmes et consciences en absence de directive claire et précise, et d'encouragements. **Tout va bien, expirez !**

Les démissions d'élus se succèdent. Les suivants de liste ne viennent même pas à leurs installations. Le 23 juin dernier, Monsieur le Maire, président de droit de la nouvelle Commission de la culture... n'a pas daigné venir l'installer, sans excuse. Peut-être était-il en train d'étendre le linge sur des fils dans la rue pour célébrer dans la misère de la création artistique la Fête « à Voltaire » ?

A Ferney-Voltaire « **tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil** ».

Excellentes vacances et *dolce vita* à toutes et à tous, amis Voltairo-Ferneyiens, avant les turpitudes politiques de la rentrée et des mois à venir.